

Les épisodes pluvieux 2026... et leurs impacts pour les chemins au Castellard-Mélan

19 février 2026 : suite à de nombreux épisodes pluvieux modestes depuis mi-janvier =>

Intervention d'un engin agricole pour ragréage du chemin de la Fayÿsse, secteur Grange Basse : (ainsi, destruction régulière d'assiette de chemin mise en place avec de l'argent public)

Motivation : le ruissellement persistant qq semaines après les pluies depuis le terrain riverain vient en sus du ruissellement naturel des épisodes pluvieux, aggrave et occasionne des désagréments dans la durée.

Instance confirmée de la nécessité d'un drain + récupération des eaux de ruissellement du chemin dans un fossé ou chenal en accotement côté ruine de la Grange Basse.

Premier dégât faisant suite à une remise à neuf des chemins en août 2025 !

pour mémoire :

TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS DE MANENT, DE LA TUILIÈRE ET DE LA COMBE De fortes pluies les 04 et 05 juin 2025, ont endommagé les chemins de La Combe, La Tuilière et Manent. L'entreprise Guery a pu intervenir à partir du 04 août 2025 suite à la délibérations du 24 juin 2025 et du 8 juillet 2025, avec comme plan de financement en Hors taxes : Coût global : 17 040 € Département – Amendes de police : (50 %) : 8 500 € Auto financement : (50%) : 8 540 € 	Source Bulletin municipal Janvier 2026
Travaux de nettoyage L'Épareuse a effectué des broyages le long des chemins le 20 novembre 2025 pour une somme de 2 256 €   Chemin de La Combe Chemin de Fondenfret Chemin du Villard	Source Bulletin municipal Janvier 2026

[*Retour au début*](#)

[*Retour au chapitre Préconisations 2020 face aux épisodes pluvieux*](#)

[*Retour au chapitre Eau et environnement*](#)

[*Un patrimoine rural*](#)

[*Retour au site Haut Pays Provençal en haute vallée des Duyes,
Thématiques, Randos....*](#)
